



# L'éducation aux droits humains (EDH) portée par les structures locales d'Amnesty International France

## Bilan 2020



## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>2. Les interventions EDH des structures locales d'AIF en 2020 .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1 Les interventions EDH .....</b>	<b>5</b>
Témoignage 1 .....	7
<b>2.3 Les intervenants.....</b>	<b>8</b>
<b>2.3 Les lieux d'intervention.....</b>	<b>8</b>
Le milieu scolaire .....	8
Les autres publics .....	9
Témoignage 2 .....	10
<b>2.4 Les thématiques d'intervention .....</b>	<b>11</b>
<b>2.5 Quand les interventions en EDH n'ont pas été possibles.....</b>	<b>11</b>
<b>3. L'adaptation de l'EDH au regard du contexte exceptionnel de 2020 .....</b>	<b>12</b>
<b>3.1 Le maintien du lien avec les structures d'intervention et partenaires habituels .....</b>	<b>12</b>
Témoignage 3 .....	14
<b>3.2 Les ressources d'EDH en ligne pour s'éduquer chez soi.....</b>	<b>15</b>
<b>3.3 Le lien avec les relais EDH .....</b>	<b>16</b>
<b>3.4 Les interventions en EDH à la suite du drame de Conflans-Sainte-Honorine.....</b>	<b>17</b>
<b>4. Les besoins exprimés par les structures locales et quelques pistes de réponse.....</b>	<b>18</b>
<b>5. En guise de conclusion .....</b>	<b>20</b>

### Note aux lectrices et lecteurs :

Cette synthèse vise à dresser une tendance de l'éducation aux droits humains à Amnesty International France à la lumière des retours obtenus par les structures locales ayant répondu. Elle ne prétend pas lister de façon exhaustive les actions menées en EDH mais en donne une vision consolidée.

*« L'Education aux droits humains ?  
L'EDH s'adresse à tous, par tous et pour tous ! »  
Dominique*

*« L'Education aux droits humains, une activité essentielle, et rendue plus  
encore primordiale par l'évolution d'AI et la détérioration générale des droits  
humains »  
Didier*

# 1. Introduction

Les activités d'éducation aux droits humains (EDH) chez Amnesty International France (AIF) sont largement portées et animées par les militants des structures locales (groupes locaux, cercles d'action, et antennes jeunes). Comme depuis 2017, afin de faire un bilan des activités EDH au niveau national, un questionnaire a été envoyé aux structures locales d'AIF en janvier 2021.

Au regard de l'année 2020 qui a été particulière à bien des égards, le questionnaire a été adapté : il comporte moins de questions que les années précédentes et certaines questions sont relatives spécifiquement au contexte de 2020.

Malgré ce contexte exceptionnel de 2020, les structures locales ont su s'adapter, relever les défis imposés par la situation et mener des actions en EDH.

La démarche de ce bilan a l'objectif suivant :

- **faire une photographie des structures et publics auprès desquels les militants interviennent** et ainsi donner de la visibilité à leur contribution en faveur de l'éducation aux droits humains
- **mettre en valeur le travail** mené par les structures locales pour **s'adapter au contexte de l'année 2020** et continuer à mener des actions en EDH
- **rendre visible, valoriser et incarner des actions en EDH** grâce à des témoignages

Nous vous proposons ici une synthèse des éléments partagés par les **108 structures locales** ayant répondu au questionnaire et qui ont mené des actions EDH en 2020. En 2019, 155 structures locales avaient répondu au questionnaire. En 2018, elles étaient 140 et en 2017, elles étaient 129.

Les précédents bilans avaient pour objectif de pouvoir comparer les résultats de l'année étudiée avec les années précédentes. Pour 2020, il a été décidé de ne pas faire de comparaison chiffrée. Celle-ci ne serait en effet pas pertinente au regard du contexte exceptionnel qui a eu des conséquences non-négligeables sur la possibilité de faire de l'EDH (mais n'a pas pour autant arrêté les militants et les militantes !),

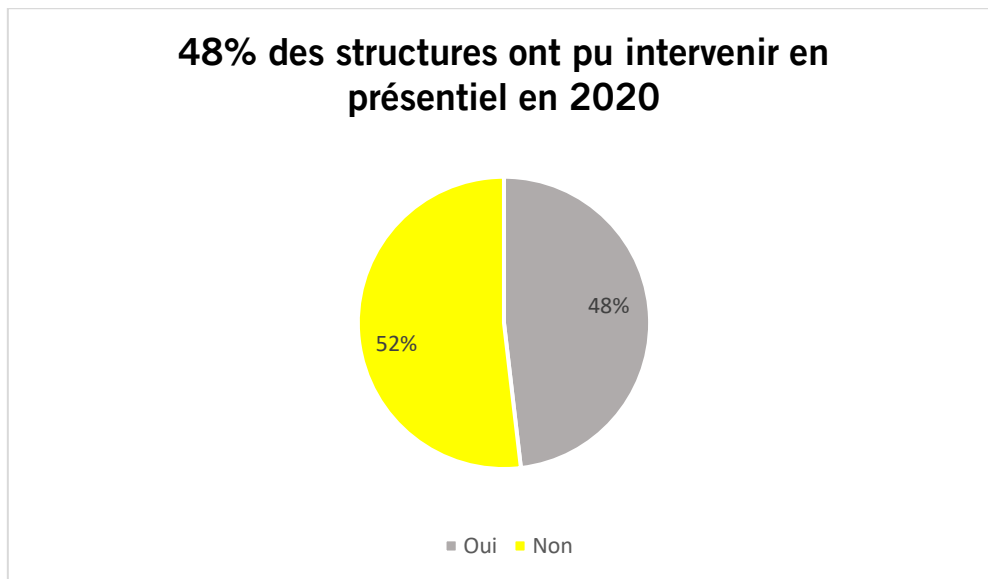
En juin 2019, le questionnaire avait été adressé aux Antennes Jeunes (AJ). Seule une antenne jeunes y avait répondu. Au vu de ce résultat, il a été décidé de ne pas adresser ce questionnaire aux AJ en 2020. Cette décision a été reconduite en 2021.

## 2. Les interventions EDH des structures locales d'AIF en 2020

### 2.1 Les interventions EDH

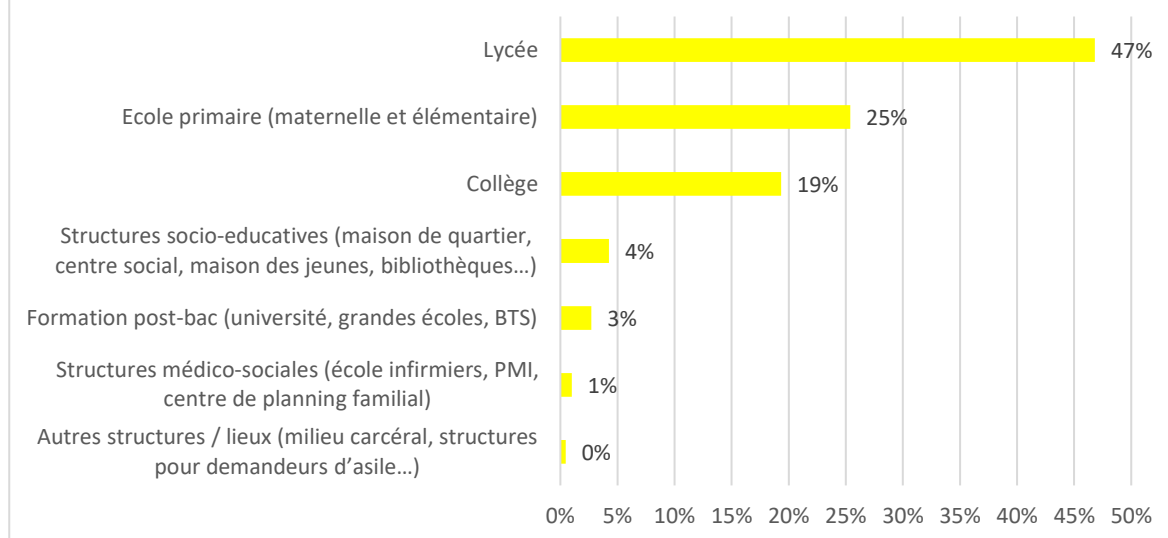
En 2020, **48% des structures ont pu mener des actions EDH en présentiel**. Parmi elles, 75% étaient déjà intervenues dans les établissements où les activités ont été proposées.

Parmi les groupes qui ne mènent pas d'actions EDH, **70%** se déclarent néanmoins **intéressés pour en mener**.



Plus de **566 actions** ont été menées en EDH par les 108 structures locales ayant répondu au questionnaire. Ces activités ont bénéficié à **11 137** personnes, dont près de 93% sont des collégiens et lycéens.

## Public participant aux activités EDH en 2020

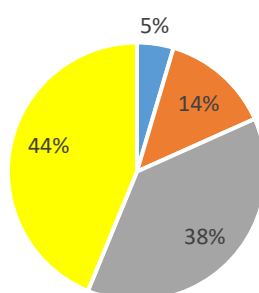


### Le contexte des interventions

Dans leur démarche EDH, les militants ont pu faire face à des difficultés notamment du fait d'établissements ne voulant pas d'intervenants extérieurs (54%) ou de la nécessaire adaptation des activités à la distanciation sociale (17%).

**Dans 44% des cas**, les interventions ont lieu à la **suite d'une demande externe**. **Dans 38% des situations, les structures militantes font elles-mêmes les démarches** et dans 5% des cas, elles interviennent car elles ont été sollicitées par une autre structure d'AIF.

### En 2020, 50% des structures interviennent suite à une demande externe



- Suite à une demande externe faite à la structure locale AIF
- Suite à une initiative de votre structure
- Suite à une sollicitation d'une autre structure d'AIF (autre groupe, Antenne Jeune...)
- Autre démarche

## Un projet d'EDH autour du slam le groupe 237 de Toulouse

### Témoignage 1



Ils s'appellent Amira, Mohamad, Sorin, Mohamed, Israa, Kamran, Mariama, Molka, Amen Allah, Hamza, Manal, Ahmed, Mohamed, Anxhela, Ayoub et Todor. Ils sont seize. Ils viennent du monde entier et se retrouvent dans la classe UPE2A unité pédagogique pour élèves allophones arrivants, du collège Stendhal à Toulouse. Ces classes permettent aux élèves concernés d'être inscrits dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un enseignement renforcé en français langue seconde<sup>1</sup>.

D'octobre 2019 à 2020, ils ont participé à des ateliers d'écriture de slam (poésie) organisés par le groupe 237 de Toulouse et animés par une slameuse toulousaine Muriel Bélouga. Ils ont tout d'abord été sensibilisés à l'action d'Amnesty et aux droits humains par les militants du groupe qui ont abordé des thématiques variées : liberté d'expression, discriminations, droits d'asile. Puis, les élèves, avec l'aide de Muriel Bélouga, ont posé leurs émotions sur le papier et ont écrit leurs propres textes en suivant les thèmes qui s'étaient dégagés (quitter son pays, droit d'être accueilli dans un autre pays, droit à l'éducation, solidarité, liberté). Ces ateliers ont été très bénéfiques aux enfants et ont fédéré le groupe.

Si les conditions sanitaires ont empêché la tenue d'un spectacle de fin d'année, un livret numérique « Les mots nous rassemblent » regroupant les écrits des jeunes et quelques photos a pu voir le jour.

*« L'éducation nationale a vraiment fait le constat des apports importants du slam, sur des élèves en difficulté (...), des primo-arrivants ayant vécu des traumatismes, ils découvrent avec nous, Amnesty, et la slameuse, que les droits humains existent mais qu'il faut les défendre partout et toujours. Leurs écrits, les témoignages de ceux qui les accompagnent (familles, professeurs) sur le bien que nous leur faisons, nous bouleversent. Nous n'avons qu'une envie pouvoir continuer à éduquer aux droits humains et les faire vivre grâce au slam. »* atteste Claudine Molin, militante du groupe 237.

La première version de ce projet, financée par le groupe, a eu lieu dans un collège en 2017-2018. L'année suivante, le même projet a été reconduit auprès de deux collèges avec une classe d'UP2A et un collège avec une classe de SEGPA (Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté). Cette version du projet a été financée par la Fondation Amnesty International.

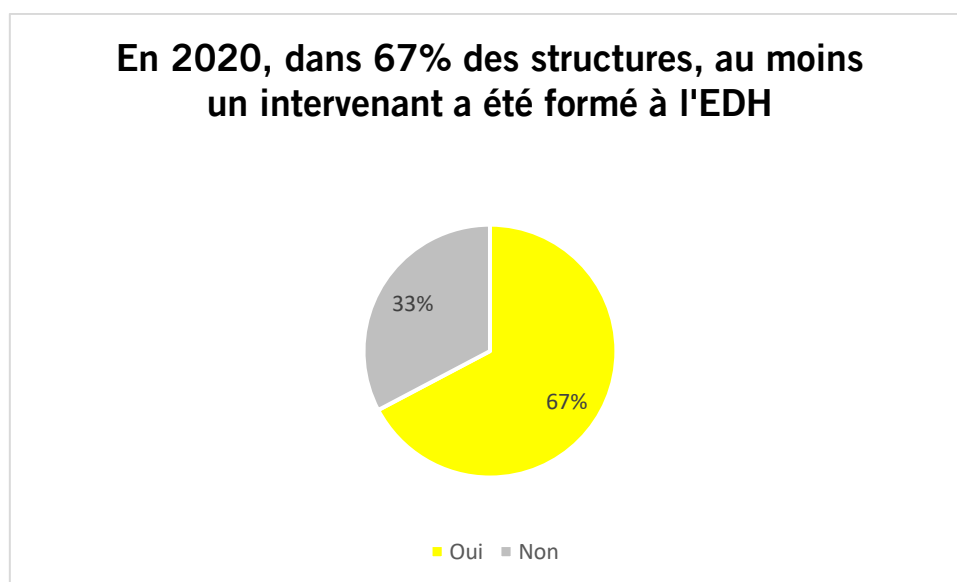
Grâce au partenariat Amnesty Toulouse, Fondation Amnesty International, Education nationale et Politique de la ville, le groupe a pu reconduire cette action pour l'année scolaire 2020 2021.

<sup>1</sup> source : <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrives-et-des-enfants-issus-de-familles-4823>

## 2.3 Les intervenants

Au total ce sont **337** militants qui organisent des actions EDH au sein des 108 structures locales ayant répondu au questionnaire. Le nombre d'intervenants dans ces structures varie de **1 à 10** par groupe, soit une moyenne de **2 personnes** par structure.

Concernant la formation, les réponses au questionnaire indiquent qu'une grande majorité des intervenants en EDH ont été formés à l'EDH. Ainsi en 2020, dans 67% des structures, au moins un intervenant en EDH a été formé à l'EDH, lors d'une formation EDH nationale ou régionale pour la majorité des personnes (94%).



## 2.3 Les lieux d'intervention

### Le milieu scolaire

Le milieu scolaire, en particulier au niveau secondaire (collège et lycée), reste l'espace d'intervention le plus répandu, puisque plus de 10 191 personnes sont concernées par les activités en EDH.

Les interventions dans les lycées peuvent avoir lieu dans des **lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel** et concernent des jeunes de la classe de 2<sup>nde</sup> à la Terminale, ainsi que des étudiants en CAP, ou baccalauréat professionnel.

Les activités EDH menées auprès d'un public en **formation post-bac** (BTS, IUT, formations d'enseignants, grandes écoles, universités), concernent seulement 3% des publics soit **305 personnes**.

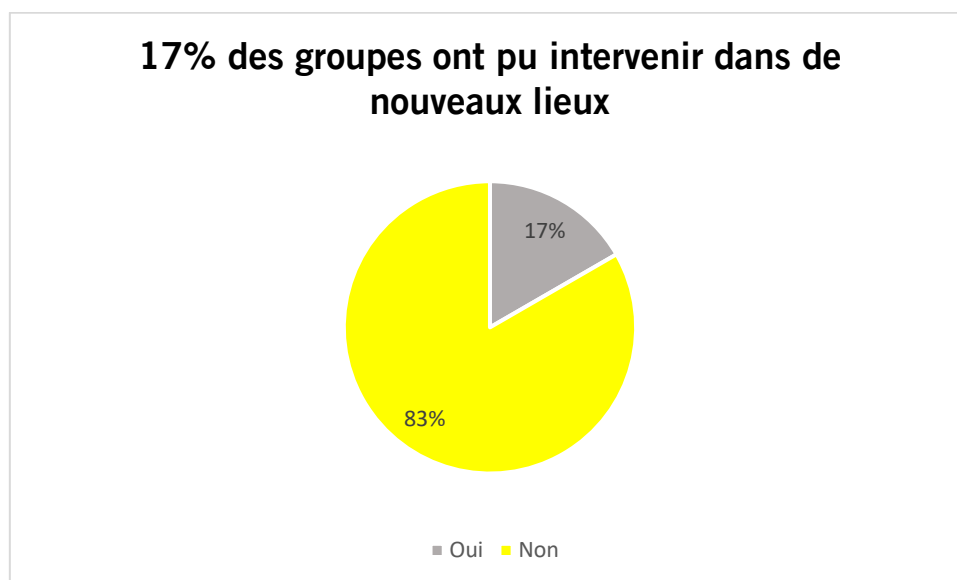
### Les autres publics

Les activités d'EDH vers d'autres publics ont concerné **641 personnes** en 2020, au travers de 35 interventions.

Quelques structures locales interviennent dans des lieux variés que l'on peut répartir en plusieurs grandes catégories : **structures socio-éducatives** (club sportif, centre de loisirs, maison de quartier, maison des jeunes, bibliothèque...), **structures médico-sociales** (maison de retraite, institut médico-éducatif, hôpitaux, ...) et **autres structures / lieux** (bars associatifs, structures confessionnelles, ...).

### Les nouveaux lieux :

17% des groupes locaux ont pu intervenir dans de nouveaux lieux majoritairement dans des nouveaux collèges pour 31% d'entre eux, des nouvelles écoles élémentaires à 23% et des lycées d'enseignement professionnel à 15%.



## ***L'Antenne Jeunes de Caen intervient sur les discriminations auprès des petits et des grands !***

### *Témoignage 2*

Durant l'année particulière 2020-2021, l'AJ de Caen s'est principalement centrée sur **des interventions autour de la thématique des discriminations** dans deux établissements.

Le premier, une école primaire, a demandé à l'AJ de travailler auprès de **trois groupes de 15 enfants en CM2**. L'établissement, situé dans un voisinage où de nombreuses communautés cohabitent assez difficilement, est un des seuls endroits qui fédère le quartier, où la violence fait parfois rage.

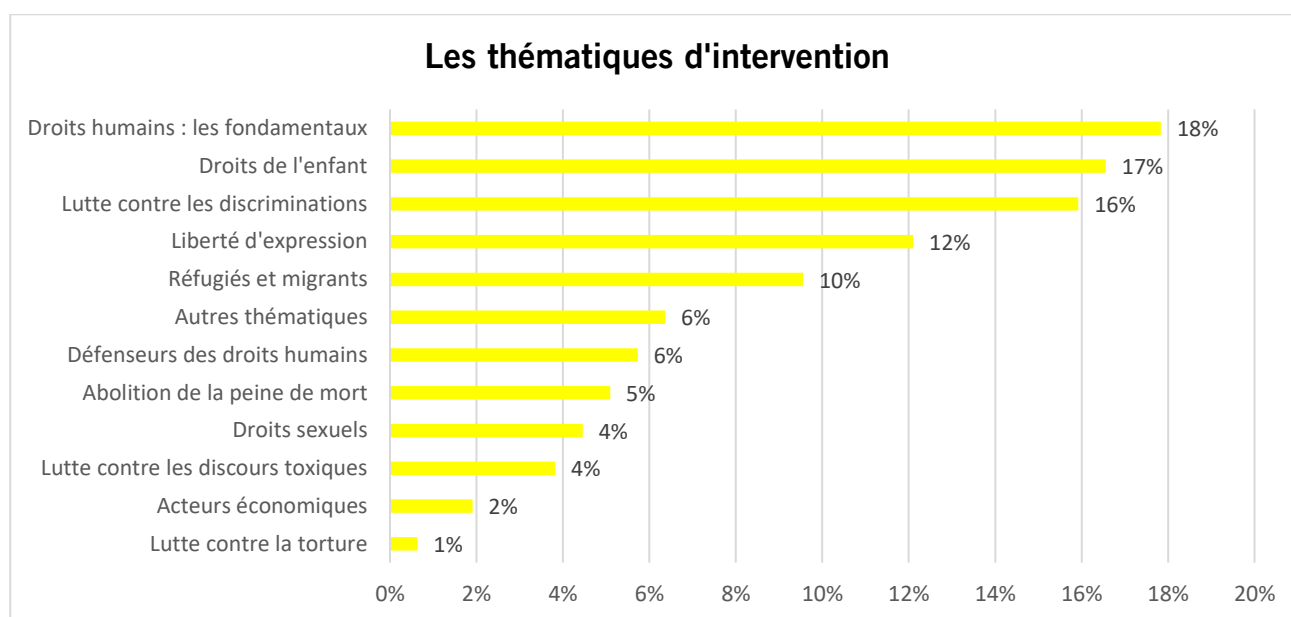
**Les interventions se sont déroulées en trois heures et en trois étapes.** La première s'organisait autour d'activités sur la notion de discrimination, des stéréotypes et des préjugés en utilisant entre autres le jeu de la gommette, le pictictionary etc. La deuxième étape se concentrait sur le vécu des élèves avec l'atelier "Levez-vous si" en noyau. Grâce à elle, les enfants se sont confiés sur les violences qu'ils pouvaient subir que ce soit à la maison, dans le quartier, ou même au sein de l'école. **Des débats ont été amorcés** sur la question du rôle d'un adulte dans des situations de harcèlement, ou sur la question de la violence comme moyen de résoudre un conflit par exemple. Enfin, la troisième étape avait pour but de mettre les enfants en situation de discrimination et de les faire réfléchir sur des solutions possibles.

Ce type de déroulé en trois étapes a été repris pour le deuxième établissement bien que le public était radicalement différent. **L'école de la Deuxième Chance (E2C)** est un dispositif qui permet à des jeunes de 16 à 29 de revenir de manière volontaire dans le système d'insertion professionnelle par des suivis, des formations, des ateliers, même sans diplôme. Les interventions de l'AJ se sont déroulées auprès de l'ensemble des apprenants de l'E2C de Caen soit environ **200 jeunes répartis en 14 groupes**. La première étape du déroulé a été transformée pour convenir à des adultes. Les militants de l'AJ ont ainsi donc préféré commencer par le pas en avant, avant de faire l'activité sur les stéréotypes et les préjugés. Ils ont cependant gardé l'activité du "Levez-vous si" pour la seconde, puisque les problématiques étaient finalement les mêmes. La parole était vraiment libre, des jeunes montraient comment ils se battaient, en décrivant la violence qu'ils pouvaient vivre tous les jours. Il se sont questionnés sur la discrimination qu'ils avaient pu subir sans le savoir, notamment les contrôles au faciès dont étaient victimes certains plusieurs fois par semaine. La troisième étape de l'intervention revenait sur les discours toxiques et les stratégies de réponse à adopter, lorsqu'on est confronté à de la discrimination par exemple. Où se faire aider, que dire, comment désamorcer la violence etc.

*« C'était assez novateur pour les jeunes de l'AJ, pourtant habitués à faire de l'EDH, d'être face à des adultes plus âgés qu'eux. Ils ne pensaient pas être pris au sérieux. Mais le contact a été facile, au contraire ! »* déclare Julie Bernard-Duteil, responsable de l'Antenne Jeune.

## 2.4 Les thématiques d'intervention

Les thématiques des interventions restent variées. En 2020, comme les années précédentes, la thématique la plus fréquente était les **droits humains – les fondamentaux**, suivie **des droits de l'enfant** et de **la lutte contre les discriminations**. En 2020, comme en 2019, la liberté d'expression a également été très prisée pour les interventions. Il y a eu moins d'interventions sur la thématique réfugiés et migrants.



Parmi les autres thématiques, certaines structures locales sont, entre autres, également intervenues sur le droit à la santé, les violences faites aux femmes, l'égalité des sexes.

## 2.5 Quand les interventions en EDH n'ont pas été possibles

52% des structures n'ont pas pu intervenir en présentiel en 2020. Les interventions se sont vues annulées en raison du contexte sanitaire : confinement ou annulation par les structures et établissements où devaient se tenir les interventions. Parmi les raisons invoquées, ont aussi été mentionnées l'absence d'opportunité, de sollicitation. Enfin pour certains militants, la situation était sanitaires trop risquée (personnes à risques).

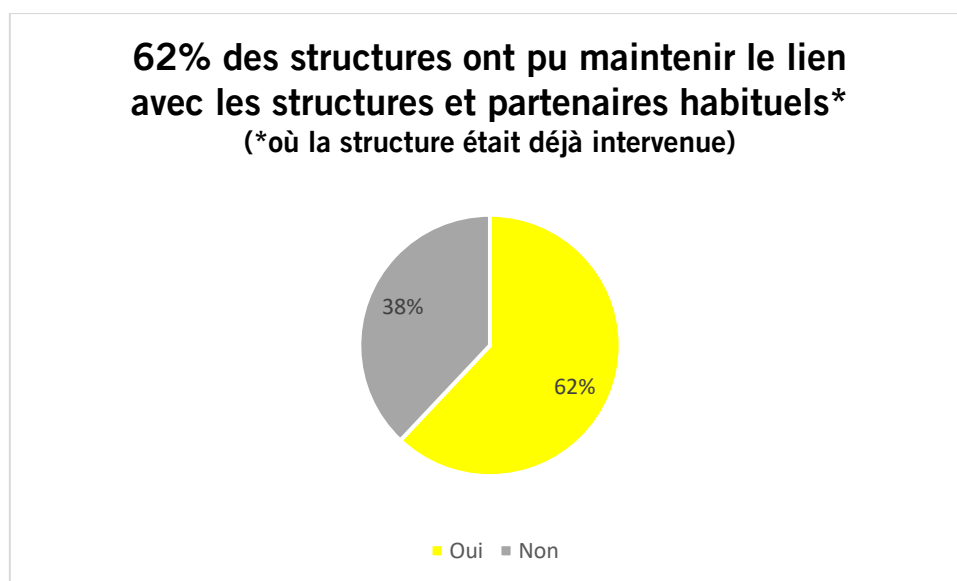
On le voit, malgré le contexte exceptionnel de 2020, les structures locales ont su relever les défis imposés par la situation et mener des actions en EDH. Nous allons tenter d'analyser quelques éléments que le contexte a pu avoir sur les structures.

### 3. L'adaptation de l'EDH au regard du contexte exceptionnel de 2020

Fermeture d'établissements (scolaires, recevant du public), protocole sanitaire strict, incapacité des structures de recevoir des intervenants extérieurs... Le contexte sanitaire a imposé des règles qui ont eu des conséquences sur la tenue d'actions en EDH en présentiel. Ce contexte inédit a été l'occasion de réinventer l'EDH.

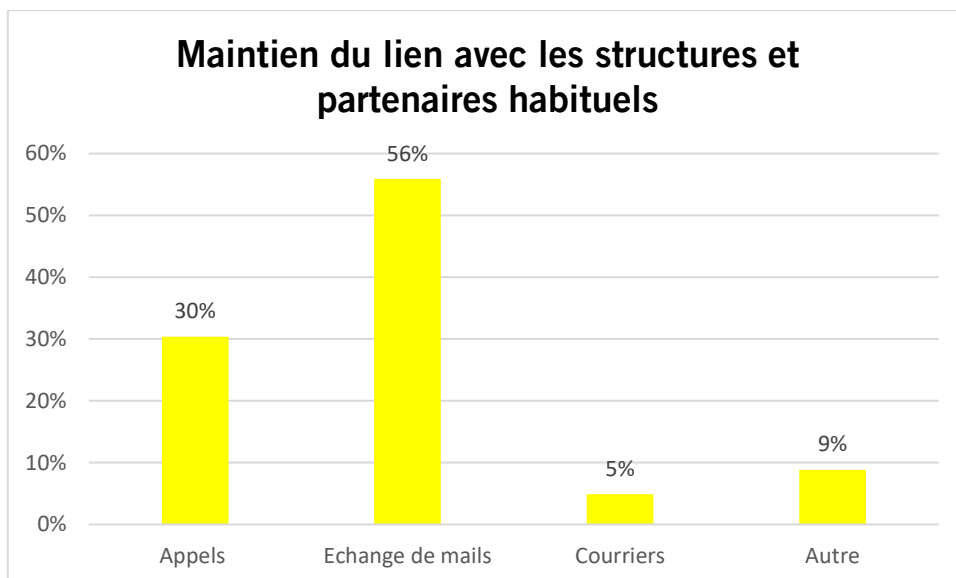
#### 3.1 Le maintien du lien avec les structures d'intervention et partenaires habituels

En 2020, 62% des structures locales ont pu maintenir le lien avec les structures où elles étaient déjà intervenues et les partenaires avec lesquels elles étaient déjà en contact.



**Pour plus de la moitié, le lien a été maintenu grâce aux courriels.** 30% ont eu recours à des appels et 5 % à des courriers postaux.

Certaines structures locales ont échangé via l'application de messagerie instantanée Whatsapp, via le réseau social Facebook ou via des visio-conférences sur Zoom.



Les groupes locaux n'ayant pas pu maintenir de lien avec les structures l'expliquent par la difficulté ou l'absence de contact avec la pandémie ou le peu de disponibilité des structures d'intervention.

***Intervenir en Education aux droits humains dans les lycées grâce aux contacts avec les professeurs documentalistes - le groupe Val-de-Marne Sud-Est***

*Témoignage 3*

Actif, avec pas moins de 5 militants, dans l'éducation aux droits humains, le groupe Val-de-Marne Sud-Est a pu mener de nombreuses interventions depuis 2020 grâce **notamment aux contacts noués avec les professeurs documentalistes des CDI** des lycées de son secteur géographique.

Tout a commencé avec les « Semaines de la laïcité 2020 » du lycée Champlain de Chennevières-sur-Marne du 7 au 18 décembre 2020. A l'initiative d'une professeure-documentaliste, avec qui un des militants avait été mis en relation par l'intermédiaire d'un autre professeur du lycée, le groupe a pu animer **une douzaine d'ateliers entre le 7 et le 18 décembre 2020**. Ces interventions d'une cinquantaine de minutes ont permis d'aborder **la thématique « Réfugiés et Migrants » et de travailler sur la Convention internationale des droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'Homme**. Les professeurs des classes du lycée général et du lycée professionnel ont été souvent surpris positivement de la participation de leurs élèves. Des professeurs et des élèves sont partants pour que des interventions de ce type aient de nouveau lieu.

Cette professeure-documentaliste a donné un conseil précieux en suggérant d'appeler directement les professeurs-documentalistes des lycées du secteur, en passant par le standard qui ne filtre pas les appels. Les militants ont pu constater que cela permettait d'être mis en contact directement avec les professeurs-documentalistes et que ceux-ci étaient très ouverts à ces interventions menées par des intervenants extérieurs. « *Il y a une vraie demande !* » atteste Denis Lepetit, secrétaire du groupe.

Auparavant, le groupe avait uniquement recours aux courriers ou aux courriels adressés aux proviseurs. Il fallait ensuite appeler pour assurer le suivi de la réception de ces messages. Le contact était par cette voie possible mais plus difficile. **La mise en lien avec les CDI a permis de toucher plus de 90% des lycées du secteur du groupe.**

A ce jour, le groupe intervient ou va intervenir dans 12 des 25 lycées publics et privés du secteur. A suivre en 2021 !

### 3.2 Les ressources d'EDH en ligne pour s'éduquer chez soi

A partir du premier confinement, des activités d'éducation aux droits humains en ligne ont été développées par les équipes du Secrétariat national. Ces activités pouvaient être faites en ligne (quiz), soit à la maison à partir de peu de matériel (quelques feuilles et des stylos).

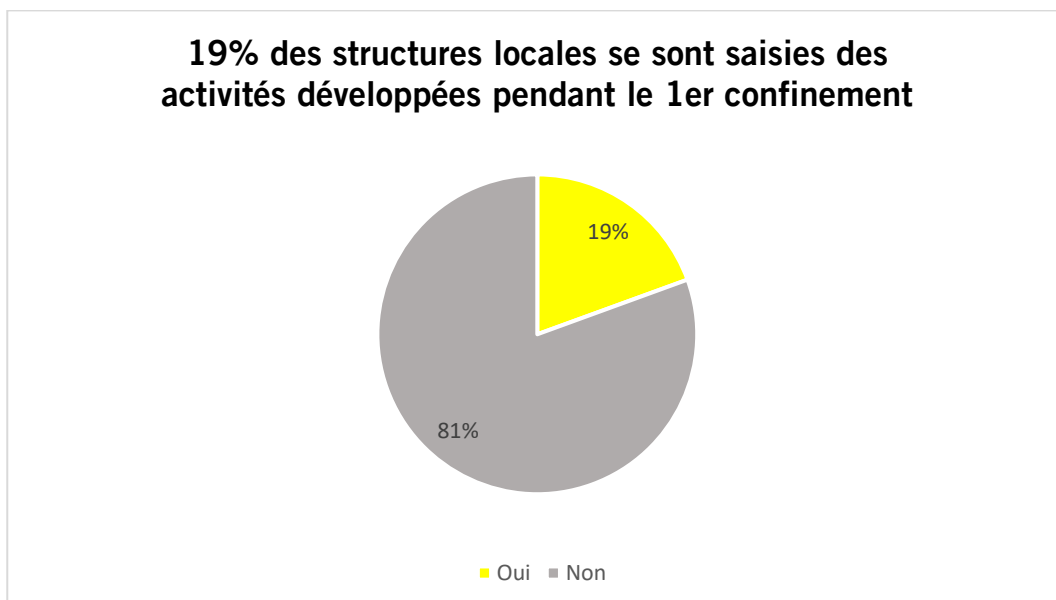
Elles se veulent être une porte d'entrée vers l'EDH pour que chacune et chacun puisse continuer à s'éduquer aux droits humains ou à éduquer aux droits humains, facilement, malgré la fermeture des établissements (scolaires notamment).

Semaine après semaine, ont été proposées des activités pédagogiques pour découvrir ou redécouvrir les droits humains à travers les textes fondamentaux et des thématiques d'actualité depuis chez la maison. Au total, ce sont 8 thématiques qui ont été mises en avant :

- Découvrir ou redécouvrir la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH)
- S'emparer de l'article 1<sup>er</sup> de la DUDH
- Explorer les droits de l'enfant
- Déchiffrer la liberté d'expression et les discours toxiques
- S'approprier la lutte contre les discriminations
- Aller à la rencontre des personnes réfugiées
- Approfondir la notion de peine de mort
- S'intéresser au commerce des armes

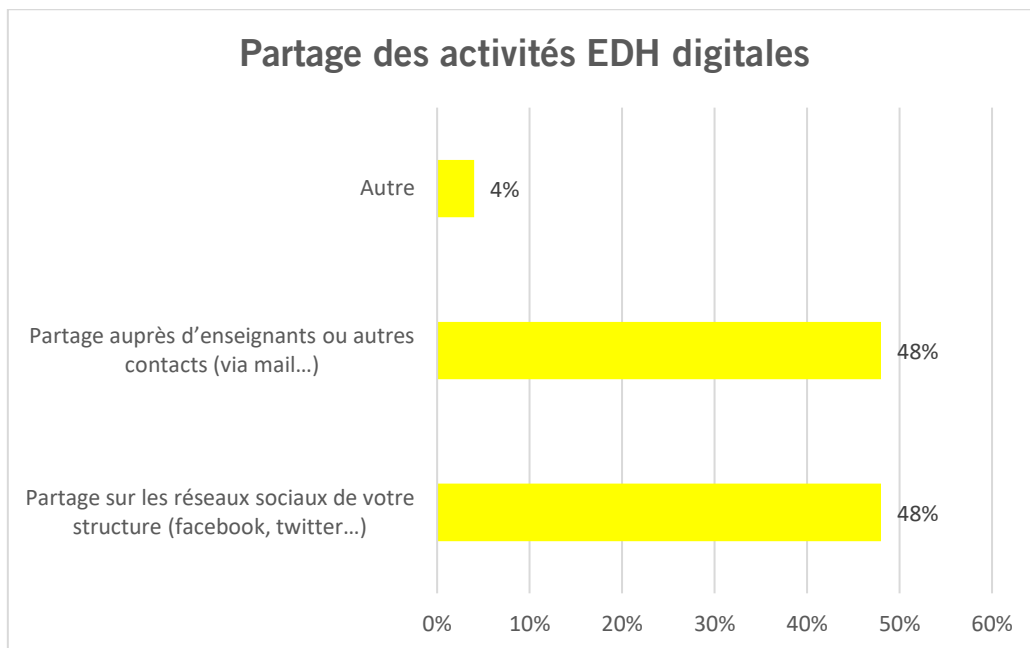
Ces activités peuvent être retrouvées ici : <https://www.amnesty.fr/education-chez-soi-eduquer-ou-seduquer-aux-droits-humains>

**19% des structures locales** se sont saisies des activités développées pendant le premier confinement. 81% déclarent ne pas s'en être saisies.



Parmi les structures locales s'étant saisies des activités pédagogiques digitales développées lors du premier confinement, **environ la moitié les a partagées auprès d'enseignants ou d'autres contacts, via**

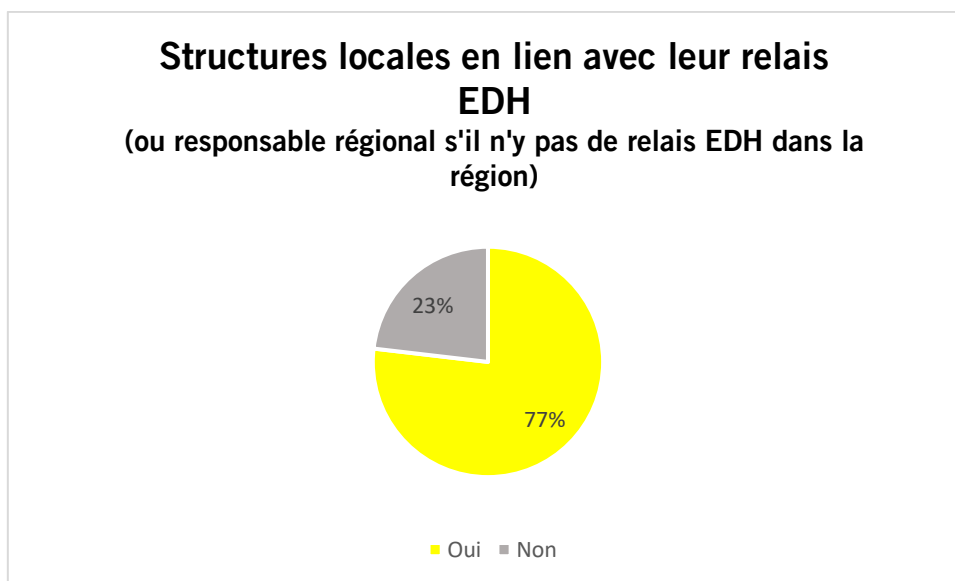
courriel notamment. La moitié a déclaré l'avoir mis en avant sur les réseaux sociaux du groupe (facebook, twitter...).



### 3.3 Le lien avec les relais EDH

En 2019, **30 régions d'Amnesty** (l'Île-de-France se divise en 6 régions) étaient pourvues de **20 relais EDH**.

**77% des structures locales disent être en lien avec leur relais EDH, et** quand il n'y pas de relais, avec leur responsable régional. En 2019, elles étaient 71%.



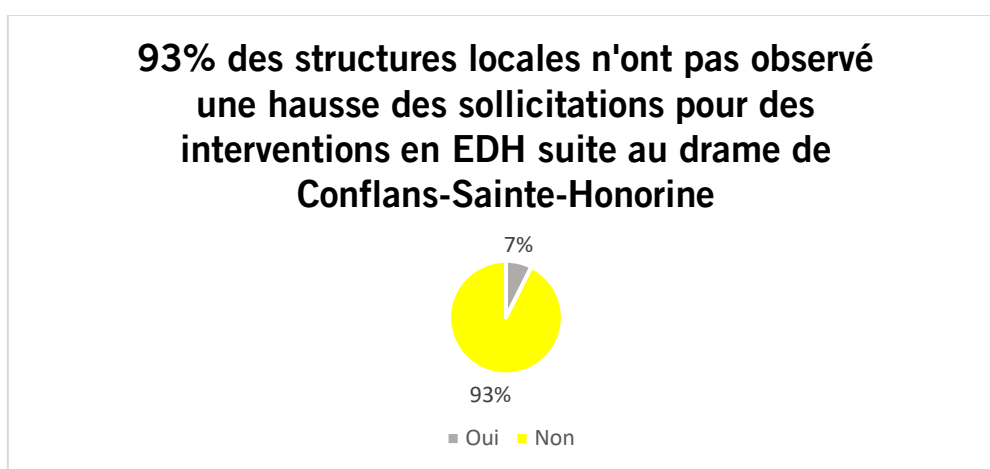
Comme en 2019, malgré une stabilité dans le lien avec les relais, nous sommes mis au défi sur deux sujets : structurer et stabiliser le réseau des relais EDH d'une part, et de l'autre, maintenir et

continuer à impulser la dynamique de contact entre structures locales et relais EDH dans ce réseau (dans les deux sens).

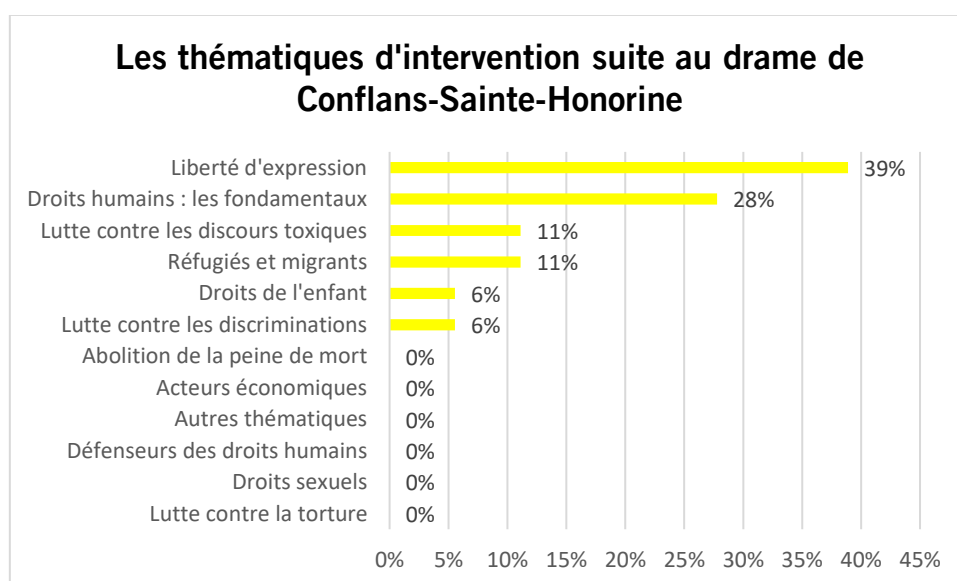
Habituellement, une rencontre des relais EDH a lieu une fois par an au secrétariat national. En 2020, en raison du contexte sanitaire, cette rencontre a été remplacée par un cycle d'ateliers virtuels qui ont permis de travailler sur certaines thématiques, de partager bonnes pratiques et idées et de mettre en place des projets communs.

### 3.4 Les interventions en EDH à la suite du drame de Conflans-Sainte-Honorine

93% des structures locales n'ont pas observé une hausse des sollicitations pour des interventions en EDH à la suite du drame de Conflans-Sainte-Honorine.



Pour les structures ayant été sollicitées, celles-ci l'ont été sur la liberté d'expression (39%), les droits humains – les droits fondamentaux (28%), la lutte contre les discours toxiques (11%) et réfugiés – migrants (11%).



## 4. Les besoins exprimés par les structures locales et quelques pistes de réponse

Les questionnaires font apparaître des besoins et des demandes :

- En termes de **vidéos** : les structures militantes utilisent largement les supports vidéo existants pour leurs interventions en EDH, mais en souhaitent aussi de nouveaux, notamment des **vidéos adaptées** pour les plus jeunes et plus généralement des vidéos plus **synthétiques**, et moins techniques, plus **courtes** aussi sur les différents thèmes, dont essentiellement les droits humains ou Amnesty International ;  
  
➔ De très nombreuses vidéos d'Amnesty International France existent déjà et continuent d'être conçues par le service création du Pôle communication. N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne [Youtube d'Amnesty International France](#) pour être tenu au courant de toutes les nouvelles vidéos et à commander la clé USB qui regroupent certaines vidéos utiles pour les activités EDH à partir du [catalogue militant](#).  
La production de vidéos est coordonnée par le service création du pôle communication et demande des moyens humains et financiers importants. Il ne sera pas possible de produire une vidéo pour chaque sujet traité en atelier EDH, ni que tous les formats soient disponibles pour tous les âges et pour toutes les thématiques. Néanmoins les nombreuses vidéos existantes peuvent avec un peu d'adaptation servir de support sur beaucoup d'ateliers. N'hésitez pas au besoin à contacter le service EDH qui pourra vous accompagner dans cette adaptation pédagogique.
- Du **matériel pédagogique**  
  
➔ Le service EDH travaille à la conception d'outils pédagogiques sur des nouvelles thématiques et à la mise à jour des outils existants. Les informations à ce sujet seront communiquées notamment dans Mon Actu Engagée et aux relais EDH et via des webinaires thématiques pour s'approprier les nouveaux outils.
- Des **jeux**  
  
➔ Il existe un jeu de Memory sur la thématique de la DUDH disponible à la commande sur le catalogue militant. Le service EDH estime également que les jeux sont d'excellents supports pour faire de l'EDH et est mobilisé sur cette nécessité, qui requiert du temps et des ressources. Si votre structure a développé des jeux, le partage d'expérience et d'outils du réseau est toujours extrêmement enrichissante pour le service et les militants.
- Du **matériel** avec lequel les participants à des interventions EDH pourraient **repartir chez eux et partager avec leurs proches**  
  
➔ Sur le catalogue militant en ligne, il est possible de commander la plaquette de présentation de l'EDH, des livrets DUDH, des autocollants DUDH ou encore une affiche sur les droits de l'enfant.

- Du **matériel pédagogique adapté aux plus jeunes** (primaire)
  - ➔ Le cadre stratégique pour l'EDH adopté par le Conseil d'Administration pour la période 2016-2020, et qui sera prolongé jusqu'en 2021 suite au report de la stratégie mondiale, a priorisé dans l'espace scolaire les collégiens et lycéens. C'est pour cela que la majorité des ressources produites dans ce cadre se centrent sur cette tranche d'âge. La demande pour des ressources pour les plus jeunes reste légitime : le service EDH a pour projet de mettre en avant, dans les mois qui viennent, les ressources par tranches d'âge, ce qui permettra de trouver plus facilement les ressources pour les plus jeunes.
  
- Des **outils** pour **entrer en contact avec les établissements** de façon pertinente et argumentée, notamment en s'appuyant sur les programmes ;
  - ➔ La Chargée de l'offre d'engagement en EDH du service a pour rôle d'accompagner les structures et militants, notamment dans leurs démarches auprès des établissements scolaires. La Chargée de projets EDH a également tenu un webinaire avec les relais EDH sur les liens avec l'Education nationale. Il est à noter qu'elle peut être sollicitée sur les questions des liens avec l'Education nationale.
  
- Des demandes d'ordre méthodologique : **formations** ou **ateliers** sur la façon de mener des activités ludiques, de créer et élaborer du matériel, d'intervenir devant différents publics, et d'échanger les bonnes pratiques, tous reconnaissant que les formations qui se développent au Secrétariat national ou en région sont très utiles.
  - ➔ Les formations, qu'elles soient au niveau national ou régional, sont l'occasion d'expérimenter de nouvelles techniques et de faire part de ses interrogations. Les formations ont été menées en distanciel en 2020 via des parcours de formation. Une nouvelle formation nationale est disponible sur la thématique « Diversifier ses lieux d'intervention en EDH ». Enfin, le service EDH va proposer en 2021 des webinaires d'appropriation des nouveaux outils pédagogiques.
  
- Des **espaces pour échanger** entre militants et mettre en commun les pratiques ;
  - ➔ Le pôle Engagement et Education travaille actuellement à un outil numérique accessible en ligne qui devrait permettre de partager des informations, témoignages, etc. Il devrait sortir dans le courant de l'année 2021. Pour les membres d'AJ, l'outil numérique Discord a été mis en place en mars 2021 et permet également d'échanger.
  
- Pour finir, la plupart des structures militantes disent pâtir du **manque d'effectifs** et de personnes qui s'impliquent en EDH.
  - ➔ Concernant le manque d'effectifs dans les structures locales, il est à noter que le service Mobilisation travaille sur la question et peut être contacté à ce sujet. Concernant l'engagement en EDH, c'est le rôle de la personne chargée de l'engagement au sein du service EDH qui peut

être sollicitée pour proposer son accompagnement. Le contexte incertain est un véritable défi en matière d'engagement mais l'ensemble du pôle Engagement et Education est mobilisé pour renforcer l'engagement et proposer de nouvelles formes d'engagement.

## 5. En guise de conclusion

L'analyse de l'activité en EDH des structures militantes en 2020 permet de dresser une photographie de l'année qui s'est écoulée.

- Si plus de la moitié des structures n'ont pas pu intervenir en EDH en présentiel, les liens **déjà existant avec des établissements et structures se sont avérés précieux** pour faire face aux différents confinements. C'est avec ces structures que les militants ont pu maintenir le contact, à hauteur de 62%. Ce sont aussi dans ces structures que les militants ont pu mener des interventions. 75% étaient déjà intervenus dans ces établissements.
- Les structures locales ont su faire face au contexte exceptionnel de l'année 2020 en maintenant le contact avec leurs partenaires et/ou en continuant de mener des interventions malgré le contexte. Plus de **566 actions** ont été menées en EDH par les 108 structures locales. Ces activités ont bénéficié à **11 137** personnes, dont près de 93% sont des collégiens et lycéens.
- Les **grandes tendances observées les années précédentes se confirment** : les **thématiques d'intervention** restent globalement les mêmes, les interventions ont toujours majoritairement lieu dans **au collège et au lycée** et enfin la moitié des structures environ élabore son **propre matériel pédagogique**.
- 77% **des structures locales disent être en lien avec leur relais**, ou quand il n'y pas de relais, avec leur responsable régional. Reste néanmoins un point de vigilance sur le **double enjeu** de structuration et stabilisation du réseau des relais EDH d'une part, et de l'autre, celui de maintenir et continuer à impulser la dynamique de contact entre structures locales et relais EDH (dans les deux sens).
- **Les ressources pédagogiques mises à disposition sont connues et utilisées par une majorité des militants** qui les trouvent pertinentes, améliorées, mais qui souhaiteraient qu'elles soient encore plus variées pour différents publics, ce qui rejoint les objectifs du plan d'action 2021 pour l'EDH.
- **Une forte demande d'accompagnement** apparaît, notamment en termes de formation. **Trois formations EDH annuelles sont organisées en distanciel par le secrétariat national** (en présentiel si le contexte le permet) et les **formations EDH en région**, en lien avec les formateurs et formatrices en région et les relais EDH, se développent. La Chargée de l'offre d'engagement et les Relais EDH restent fortement mobilisés pour répondre aux demandes d'accompagnement qui sont formulées.

## **Merci !**

Merci à toutes les structures locales qui ont répondu au questionnaire et ont ainsi permis l'élaboration de ce bilan.

Merci à toutes celles qui ont partagé un projet d'EDH qui leur tenait à cœur, montrant à quel point les structures locales continuent de faire vivre l'EDH, malgré le contexte.

A très vite !